Motion de soutien à Cuba auprès de la commission des Droits de l'Homme aux Nations Unies par l'Association Los Amigos International (A. L. A. I)

1- Présentation sommaire de l'A. L. A. I.

Crée le 31 Mars 2004 à Conakry / République de Guinée avec l'initiative et l'appui de Cuba autour d'un idéal de paix d'amitié et de solidarité des Peuples avec le peuple Cubain. L'A. L. A. I. est une Association non gouvernemental, apolitique et à but non lucratif.

Elle est animée par des membres volontaires de l'éducation, de la culture et des sports. Ces membres peuvent être des personnes physiques ou morales jouissant de droits civiques et sans distinction de sexe, de race de nationalité, d'opinion politique ou religieuse conformément aux dispositions statutaires et réglementaires de l'Association.

L'A. L. A. I. est ouverte à toutes les ONG et Institutions Nationales et Internationales poursuivant les mêmes objectifs. Elle compte aujourd'hui parmi ses membres une vingtaine de Pays, d'ONG et d'associations de jeunesse.

Elle est un instrument efficace d'échange d'expériences, de développement culturel, d'éduction et de lutte contre la délinquence juvénile.

2- Bref rappel historique des droits des sociétés

«La vie de l'Homme et celle des sociétés supposent des manifestations essentiellement politiques, lesquelles déterminent la qualité des rapports de l'homme avec ses semblables et celle des rapport existant entre les collectivités et influencent, par leurs caractéristiques, la nature des activités de l'homme et celle des collectivités».

C'est pourquoi les penseurs affirment qu'il n'y a pas de peuple sans civilisation, sans culture. Pour qu'un homme ou un groupe d'hommes aient la possibilité de se survivre, il lui faut utiliser les ressources de la conscience, ressource sur lesquelles est fondée la vie humaine. En effet la conscience ne reflète pas seulement les conditions de l'évolution sociale et le niveau de leur développement, mais elle intervient dans l'orientation et la qualification des activités de la société.

C'est sur ces bases que chaque peuple s'est créé une langue, une éthique sociale, une façon de se vêtir, se loger et se nourrir.

La domination d'une société par une autre sous prétexte de civilisation conduit à la négation de cette faculté propre à chaque homme, chaque société.

C'est bien de cela qu'il s'agit lorsque les pays du sud ont été brutalement privés de la conduite de leur destin. Transformés en colonies, ces pays ont été frustrés de leur souveraineté, leur liberté et par conséquent leur droit naturel à régler eux mêmes les problèmes de leur existence. On assiste alors à une domination de ces peuples en vu de leur exploitation et de l'exploitation de leurs richesses. A partir de ce moment leur évolution propre s'arrête et les sources de développement de leurs civilisations tarissent.

Il est clair que le colonialisme ait fécondé les Amériques et l'Europe plus particulièrement concernée avec l'immense transfert de la main d'œuvre gratuite et des richesses naturelles

arbitrairement opéré pour l'extraordinaire développement de l'Europe. Rien ne rachètera jamais l'incalculable préjudice porté à la société universelle.

La période avant guerre a été caractérisée par cette exploitation sauvage des pays africains, latino américains et asiatiques pendant près d'un siècle.

Il est facile de comprendre la légitimité de la résistance farouche qui s'ensuivit malgré l'inégalité remarquable des moyens techniques, car aucun peuple n'acceptera jamais la domination et la servitude.

Aucune action de développement de ces pays n'était envisageable sans reconnaissance des droits fondamentaux de leurs populations et des individus, de même que leurs valeurs culturelles longtemps bafoués. Les mouvements d'indépendance après la 2ème guerre mondiale, suite à l'éveil des consciences des populations opprimées, ont été très coûteux et les indépendances, au prix d'énormes sacrifices.

Beaucoup de leaders et de citoyens ont été victimes de détentions arbitraires, d'agressions barbares et d'assassinats et les pays soumis à des blocus et boycottes économiques. On peut citer entre autre : Patrice Lumumba du Congo, Nelson Mandela d'Afrique du Sud, Kwamé Nkrumah du Ghana, Sékou Touré de Guinée, Ben Bella d'Algérie, Hô chi minh du Viêt-Nam, Allende du Chili, Fidel Castro de Cuba etc.

Le cas le plus récurant aujourd'hui est celui de l'île de Cuba.

3-Quelques réalités objectives du blocus contre Cuba

Depuis la victoire de la Révolution Cubaine sur les forces internationales du mal en 1959 le pays n'a cessé d'être la cible principale d'un mouvement effréné de recolonisation pour l'exploitation sauvage des richesses de l'Ile, comme dans tous les pays émergent d'ailleurs.

Depuis près de cinquante ans, l'île de Cuba souffre injustement d'un blocus économique infligé par le gouvernement des Etats-Unis accompagné de toutes les violations flagrantes des droits et libertés fondamentaux dans le but de détruire la révolution entreprise par le peuple cubain.

Entre autre, il est important d'évoquer ici les faits suivants :

- Le contrôle et la limitation du ravitaillement de l'île en divers produits et marchandises par une surveillance maritime rigoureuse.
- La pénalisation des transactions commerciales et financières de Cuba à l'étranger.
- La prolifération de la propagande anti-cubaine par divers moyens de communication et d'information.
- La diminution considérable des voyages de citoyens cubains vers les Etats-Unis et vis versa aux risques d'essuyer de graves sanctions.
- L'arrestation et l'incarcération des citoyens cubains tel que le cas des cinq plaidé sans résultat par diverses institutions américaines, étrangères voire onusiennes.
- L'internationalisation du blocus contre Cuba en vu d'obtenir une sanction internationale pour violation des droits de l'homme.

Malgré tous ces obstacles le Cuba a atteint des résultats considérables sur le plan économique, social et culturel. Il a développé des relations équitables de coopération avec

ses frères d'Amérique Latine, d'Afrique, d'Asie, d'Europe et même de l'Amérique du Nord.

3- Apport de la révolution cubaine à la défense des droits de l'Homme

Les pays africains, mieux que beaucoup d'autres sentent et vivent les problèmes cubains avec le Cuba. Les grands progrès réalisés par le peuple et le gouvernement cubain dans les domaines économique, social, culturel, etc. malgré les 49 ans de blocus économique ont forcé l'admiration des peuples épris de paix et de justice. Il constitue un modèle dont les pays émergents ont tiré grand profit.

De nombreux peuples ont bénéficié de l'attachement désintéressé et permanent du gouvernement et du peuple cubains à l'avancée de tous les droits de l'Homme dans toutes les régions du monde.

Des milliers d'étudiants étrangers venant des cinq continents remplissent les grandes universités cubaines et reçoivent des formations de qualité pour la plupart aux frais de Cuba.

Des centaines de cubains ont perdu leur vie en Afrique en se battant aux côtés de leurs frères africains contre l'occupation coloniale et l'apartheid.

Des milliers de coopérants cubains (médecins, enseignants, ingénieurs, entraîneurs et autres spécialistes) se rendent dans les hameaux, les montagnes et les lieux les plus reculés de dizaines de pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie, pour partager avec ces peuples les acquis de Cuba en particulier son capital humain malgré ses modestes ressources.

Des dizaines d'associations, d'organisations et d'ONG de jeunesse pour l'amitié et la solidarité internationale, à l'image de l'A. L. A. I, existent et mènent des activités sociales, culturelles et économiques dans presque tous les pays en voie de développement grâce à l'Institut Cubain d'Amitié avec les Peuples (ICAP).

C'est également le lieu de rappeler les positions franches et claires du gouvernement cubain à l'ONU et aux grandes rencontres internationales dans la défense des droits des pays et des peuples surtout ceux en développement face aux enjeux de l'autosuffisance alimentaire et au problème épineux de la mondialisation.

4- Résolution de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'A. L. A. I.

Le 22 août 2008 à 16h, s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire de l'A. L. A. I. à son siège avec un seul point à l'ordre du jour : l'examen du blocus économique de Cuba et les pressions internationales relatives aux droits de l'Homme.

Après l'analyse des documents d'information sur la situation, l'assemblée a décidé de préparer et d'adresser au Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme aux Nations Unies, la présente motion de soutien à Cuba avec la résolution suivante :

L'Assemblée pense que les Nations Unies n'auraient pas élu à un suffrage majoritaire le Cuba pour siéger à la Commission des droits de l'Homme si les droits fondamentaux du peuple cubain étaient brimés de l'intérieur comme on le fait croire.

Le peuple cubain, un peuple majeur, responsable et conscient de ses devoirs internationaux ne saurait être privé de ses droits par son propre gouvernement sans aucune réaction de sa part.

Au regard de la grande lutte du peuple cubain pour la défense de ses droits fondamentaux contre les violations imposées de l'extérieure et le grand apport de ce peuple et de son gouvernement au rétablissement de l'ordre universel et le bien être de tous les peuples épris de paix et de liberté (référence ci-dessus), l'Assemblée décide que :

- Le blocus économique, sous toutes ses facettes, infligé à Cuba depuis 1959 n'est pas contre le gouvernement cubain mais contre le peuple paisible de Cuba pour son choix historique de gérer lui-même tous ses problèmes d'existence et de développement. Il est une violation du premier droit de tout Homme, de toute société, le droit à l'existence et à la liberté.
- Le Haut Commissariat aux droits de l'Homme, au nom de touts les pouvoirs qui lui sont conférés par toutes les nations du monde, use de ses pouvoirs pour mettre fin à ce blocus et à toute les formes de violations des droits fondamentaux du peuple cubain afin de lui permettre d'atteindre son plein épanouissement au bénéfice du peuple cubain d'abord et toute l'humanité ensuite.

Conakry, le 29/08/2008 Pour l'A. L. A. I. Le Président